



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

« Cessons d'acheter des vidanges ! »

Québec, le 13 février 2008 – « La façon dont les Québécois(es) consomment et jettent est un indicateur éloquent d'un mode de vie non-durable. Il est grand temps de réaliser un véritable virage dans nos habitudes de consommation et de se donner collectivement l'objectif *zéro déchet* ». Tel est le message transmis aujourd'hui par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) à l'occasion de la présentation de son mémoire aux auditions publiques de la Commission des transports et de l'environnement sur la gestion des matières résiduelles.

Il y a une dizaine d'années, le Québec s'est doté d'une Politique de gestion des matières résiduelles. Or, malgré les orientations contenues dans cette politique, la génération des matières résiduelles au Québec a cru de 46% entre 1998 et 2006 et leur élimination de 21%. Faute d'avoir pris le virage nécessaire, le Québec est maintenant aux prises avec une quantité de déchets en croissance, avec des demandes d'autorisation d'agrandissement de sites d'enfouissement et avec des sites illégaux.

Pourtant, les rapports faisant état de signaux d'alarmes ont été suffisamment nombreux ces dernières années – bilans sur la gestion des matières résiduelles, rapports du BAPE, rapport du Vérificateur général, rapport du Commissaire au développement durable – mais ceux-ci ont été marqués par un manque d'empressement à agir des acteurs concernés et ils sont rapidement tombés aux oubliettes. Le RNCREQ espère que les membres de la Commission des transports et de l'environnement feront des recommandations audacieuses et que cet autre rapport saura générer un mouvement et convaincre dirigeants et citoyens de l'importance de modifier nos modes de consommation.

La production de matières résiduelles étant directement reliée à notre consommation de biens et services, elle-même responsable de la majorité des problèmes environnementaux qui nous affectent, il importe de modifier de façon significative nos modes de consommation. Les 30 recommandations faites par le RNCREQ dans son mémoire visent à aider le gouvernement dans l'élaboration de la future politique de gestion des matières résiduelles, laquelle devrait initier une mobilisation politique et sociale dans le but d'éliminer le E (élimination) de la formule des 3RV-E. Ainsi, dans une vision de développement durable, le RNCREQ estime que la réduction à la source et le réemploi sont les moyens les plus sûrs et les plus respectueux de nos écosystèmes pour réduire le flux des matières à éliminer et de tendre vers l'objectif *zéro déchet*.

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Information : Chantal Rainville, Responsable des communications, cell. (418) 254-6938